Vivre la ville!

Mercredi 13.05.09 | 42e année | No 16

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Neuchâteloises, Neuchâtelois, réveillez-vous !

Osons le dire: déjà peu dynamique en comparaison romande depuis belle lurette, la région peine à faire face à la sinistrose induite par la crise. Eh bien il ne suffit pas d'attendre que ça passe ! Il est temps de sortir de la léthargie ambiante et de retrouver une confiance aujourd'hui ébranlée. Or, l'enthousiasme est un phénomène contagieux et il suffit parfois de peu pour que le soufflé prenne. Précisément, une occasion fabuleuse se présente, le millénaire. L'approche des célébrations doit doper notre ville et avec elle tout le canton. Bon sang, le potentiel est énorme, dans nombre de domaines. Des exemples ? Neuchâtel est en passe de devenir la capitale mondiale de l'énergie solaire: développé par Nolaris, une société issue du CSEM, le projet Solar Island portera haut le nom de la ville. Neuchâtel pourrait aussi se distinguer dans le monde de la finance et de la comptabilité internationales. Rendue attentive aux difficultés de recrutement de spécialistes maîtrisant l'anglais, la Ville a invité la semaine dernière à une table ronde sur le sujet seize personnalités issues des milieux concernés (sociétés étrangères, écoles, canton, chambre du commerce). Le besoin d'un enseignement spécifique a été identifié et la volonté est là (voir l'interview en p.16).

Chacun peut amener son dynamisme. A toutes et à tous, je dis: « En avant !»

Alain Ribaux
Directeur de la promotion économique

La Consomini Evo II qui vient de parcourir à Berlin plus de 2000 kms avec un seul litre d'essence, sera vendredi et samedi sur la place du Port. • Photo: sp

Salon de la mobilité

Comment se déplacer sans trop nuire à l'environnement ? Cette question sera au centre du 2e Salon de la mobilité que la Ville et Suisse Energie organisent vendredi et samedi sur la place du Port. Au programme: exposition, débat et animations dont des balades en diligence et en bateau solaire. Le tout entièrement gratuit !

De nombreux stands seront montés sur la place du Port qui présenteront différentes solutions pour se déplacer tout en ménageant l'environnement: véhicules hybrides ou au gaz naturel, transports publics, vélos électriques, vélos en libre service. Chacun pourra apprendre à rouler économique grâce au simulateur de conduite Ecodrive. Samedi, les visiteurs pourront emprunter un ancien tram qui fera la navette entre Serrières et la place Pury.

En diligence

Grâce au haras fédéral, les intéressés pourront également se balader vendredi et samedi dans une diligence postale tractée pas cinq étalons. Des expositions sur les anciennes voies de communication ainsi que sur l'usage passé et actuel du cheval de trait seront également proposées au public qui pourra tester la navigation solaire lacustre. Quant à la Haute Ecole Arc, elle présentera la célèbre voiture expérimentale Consomini Evo II.

4x4 en débat

Un débat ouvert à tous aura lieu vendredi de 20 heures à 22h30 sur le bateau Ville de Neuchâtel à quai. On y abordera la problématique de la voiture et son usage en ville avec comme point de départ l'initiative anti-4x4. Cette soirée se terminera avec la Ligue d'improvisation.

Eventail de solutions

Les expositions, les animations et le débat permettront à chacun de découvrir un large éventail de solutions dans le domaine de la mobilité durable avec lesquelles il pourra composer son propre programme de mobilité en fonction de ses besoins et contraintes tout en ménageant l'environnement, explique le délégué à la mobilité Pierre-Olivier Aragno, cheville ouvrière de ce salon.

Pour ses 100 ans, l'Université de Neuchâtel propose jusqu'en novembre plusieurs conférences et manifestations.

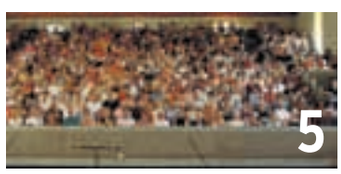

180 choristes âgés de 14 à 70 ans donneront dès mercredi quatre concerts d'exception au Temple du Bas.

Darwin, l'eau et les chromosomes seront en fête dimanche au Jardin botanique, pour la Fête de printemps.

bls

Aux riverains de la ligne Berne – Neuchâtel

Avis de travaux durant la nuit

Entretiens mécaniques de la voie

Sur le tronçon Zihlbrücke – Hauterive

les nuits

du je/ve 14/15 jusqu'au ve/sa 15/16 mai 2009

du lu/ma 18/19 jusqu'au ma/me 19/20 mai 2009

entre 22 heures et 5 heures.

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

BLS SA
Infrastructure installations
District de la voie Mittelland

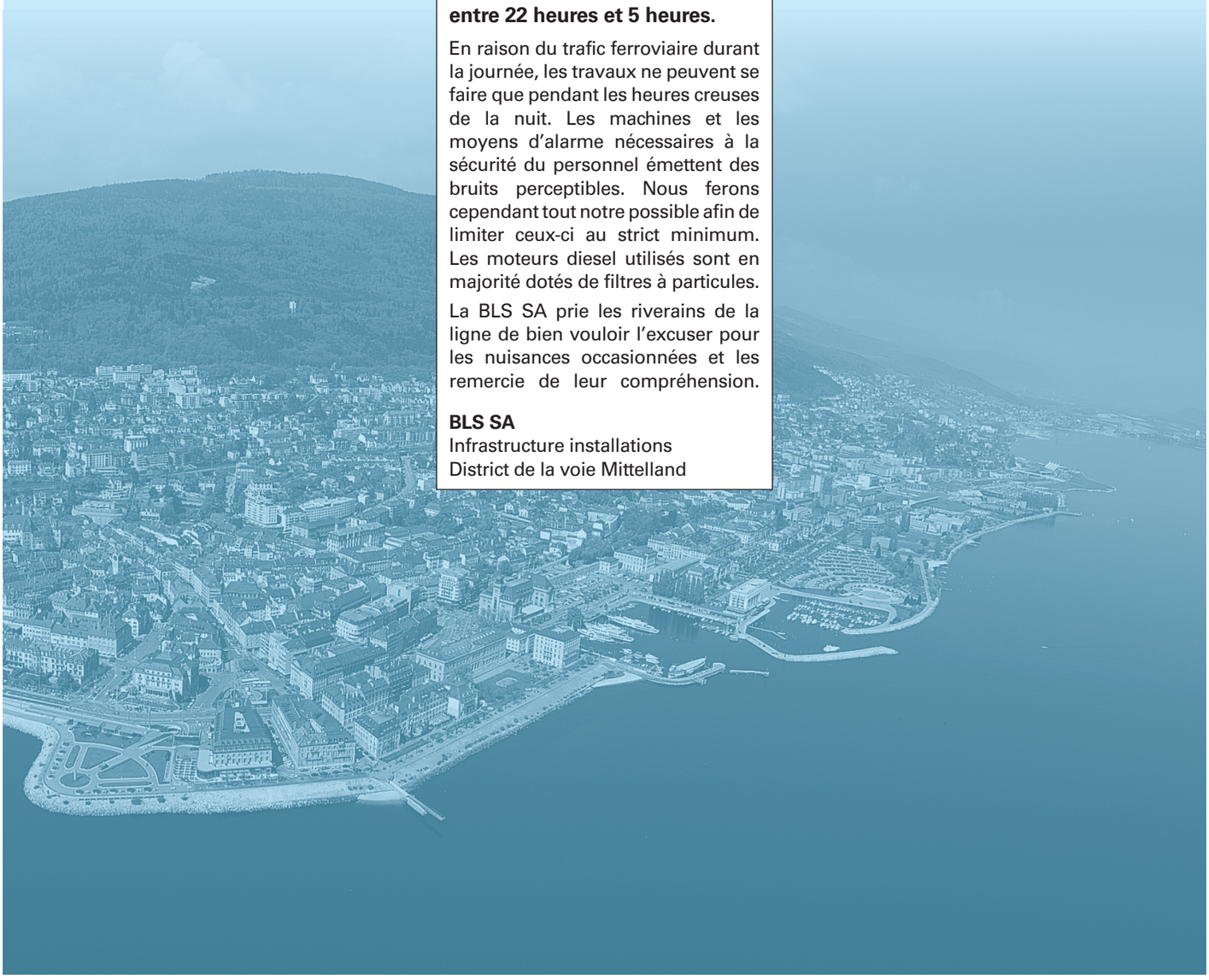

Dans ce numéro

Hommage à Bucarest

Le Centre culturel roumain de Neuchâtel célèbre les 550 ans de Bucarest ce week-end au péristyle de l'Hôtel de Ville. Plusieurs personnalités évoqueront la capitale telle qu'elle était hier, telle qu'elle est aujourd'hui et telle qu'elle sera demain.

Page 4

Quand la gare s'anime

Le bâtiment Campus Arc I 1, sis sur le plateau de la gare, sera inauguré vendredi par le Conseil d'Etat. L'édifice regroupe la Haute Ecole de gestion Arc, le Conservatoire de musique neuchâtelois et le site neuchâtelois de la Haute Ecole de musique de Genève. Samedi, une journée portes ouvertes est organisée pour le grand public.

Pages 8-9

De la comptabilité en l'anglais

Aucun cursus anglais en matière de comptabilité et de finance internationales n'existe à Neuchâtel. Forts de ce constat, politiciens et privés ont lancé l'idée d'une nouvelle formation dans le canton. Eclairage avec Frédéric Carbonnier, co-directeur de Stonehage, une entreprise de gestion de patrimoine familial implantée depuis 22 ans à Neuchâtel.

Page 16

L'Université de Neuchâtel souffle ses 100 bougies et propose plusieurs conférences et manifestations

La faculté de théologie entre 1954 et 1955. • **Photo: sp**

100 ans de savoir

Voilà déjà 100 ans que l'Académie de Neuchâtel, fondée par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, a été promue au rang d'université par le Grand Conseil neuchâtelois. Pour commémorer cet événement, plusieurs conférences, expositions et tables rondes permettront aux citoyens de redécouvrir cette institution, ancrée dans leur patrimoine. Retour sur l'histoire de l'Alma mater en compagnie de Rémy Scheurer, ancien recteur et professeur honoraire à l'Université.

«La proximité entre professeurs et élèves, tel est le point fort de l'Université de Neuchâtel», affirme Rémy Scheurer, qui fut recteur de l'Université entre 1987 et 1991. Cette qualité d'encadrement, l'institution en a fait sa force, et a su la préserver durant les 100 ans de son existence. Tout commence le 18 mai 1909, lorsque le Grand Conseil neuchâtelois, par un décret, permet à l'Académie de Neuchâtel – fondée par Frédéric-Guillaume III de Prusse- d'obtenir le titre d'université. Dès lors, l'institution peut délivrer des titres de docteurs et l'effectif commence à gonfler.

Un succès croissant

En 100 ans, l'Université passe de 142 élèves (1909) à plus de 3800 étudiants (2009). Pour faire face à l'afflux de jeunes universitaires, on inaugure en 1986 le bâtiment de la Faculté des lettres et sciences humaines, puis celui de la Faculté des sciences en 2001. Le projet de construction de ce dernier a constitué un réel défi pour Rémy Scheurer, alors recteur de l'Université. «Le budget était énorme, de sorte que la dépense exigeait un scrutin populaire», évoque l'ex-conseiller national. «Or les Autorités chaux-de-fonnières demandaient la décentralisation de l'Université, ce qui aurait affaibli l'institution, déjà marginale géographiquement.» Finalement, le projet obtient l'approbation de 70% de la population. «Je garde un fort sentiment de reconnaissance envers les Autorités de La Chaux-de-Fonds», assure Rémy Scheurer.

Et maintenant…

Pour l'ancien recteur, l'Université doit à présent relever un défit délicat: «faire venir des professeurs étrangers, de grands savants, tout en préservant la dimension locale de l'institution.» En attendant les épreuves futures, l'ambiance est à la fête à l'Université.

Portes ouvertes

Les portes ouvertes de la Faculté des Sciences du week-end passé ont déjà remporté un réel succès, quelque 4000 personnes ayant fait le déplacement. La conférence de jeudi intitulée «Passion de défendre et art de l'éloquence» avec Jacques Vergès et Marc Bonnant, affiche par ailleurs complet. La prochaine étape sera donc l'exposition «Un siècle de talents», présentée au Centre La Maladière du 2 au 13 juin. Elle présentera des informations sur vingt personnalités remarquables, qui ont contribué à la renommée et au développement de l'Université. Puis, le 16 juin à la Cité universitaire, une conférence intitulée «Guérison miraculeuse et exorcisme. Interprétations théologiques et anthropologiques», sera suivie d'un café théologique. D'autres manifestations prendront un éclat tout particulier, notamment la Fête de l'Uni le 20 mai prochain et le Dies academicus au Temple du Bas, qui clôturera le 7 novembre cette année jubilaire. (lap)

- **Plus d'info: www.unine.ch/centenaire**

Le Centre culturel roumain de Neuchâtel célèbre la capitale de la Roumanie qui a 550 ans

Bucarest hier, aujourd'hui et demain

Il y a vingt ans déjà que s'est déchiré le rideau de fer. Le mur de Berlin s'est écroulé en novembre 1989 et, un mois plus tard, à Noël, les Roumains renversaient dans le sang la dictature de Ceausescu. Le Centre culturel roumain de Neuchâtel (CCRN) s'en souvient et organise ce week-end une manifestation au péristyle de l'Hôtel de Ville. Plusieurs personnalités évoqueront Bucarest la capitale telle qu'elle était hier, telle qu'elle est aujourd'hui et telle qu'elle sera demain.

Bucarest est une ville riche en monuments de grande valeur. • Photos: sp

Fondé en 2002, le CCRN organise régulièrement différentes manifestations dont la Fête du printemps et, depuis l'an passé, des salons littéraires. A l'occasion des 550 ans de Bucarest, fondée en 1459, il célèbre la capitale roumaine trois jours durant en cette fin de semaine.

Affiches et photos anciennes

Le péristyle de l'Hôtel de Ville accueille vendredi dès 18 heures et jusqu'à dimanche une exposition d'affiches et de photos anciennes et récentes de Bucarest accompagnées d'un diaporama et de vidéos commentées. Plusieurs personnes ayant connu la capitale roumaine apporteront leur témoignage durant les trois jours que durera l'exposition. A commencer vendredi par Alexandre Grossu, membre du comité du CCRN, qui présentera la ville en quelques mots. Maria Hämmerli, assistante de recherches à l'Université, évoquera ensuite ses souvenirs d'étudiante à Bucarest.

Témoignages et souvenirs

Samedi, à 16 heures, le chancelier de l'Etat de Neuchâtel, Jean-Marie Reber, parlera de l'époque où il faisait nuit, faim et froid à Bucarest, une époque où beaucoup d'Occidentaux et de Suisses en particulier adoptaient de jeunes enfants abandonnés dans des orphelinats insalubres. Le délégué culturel de la Ville de Neuchâtel, Patrice Neuenschwander, qui s'était rendu en Roumanie à l'époque de l'Opération villages roumains alors que Ceaucescu faisait encore peser une chape de plomb sur son pays, parlera ensuite du climat de paranoïa qui régnait alors dans cette belle ville défigurée par les constructions gigantesques entreprises par le dictateur, et des contacts qu'il avait noués clandestinement avec des intellectuels alors qu'il était journaliste indépendant.

Diaporamas et vidéos commentées

Dimanche, à 11 heures, Mihai Stefan Tugui, président du CCRN, parlera de sa ville telle qu'il l'a connue entre 1951 et 1990 puis, à 14h30, Mme Suzanne Haussmann, ancienne secrétaire auprès de la légation Suisse à Bucarest, se souviendra de l'ambiance qui régnait dans la capitale pendant la guerre et tout de suite après (1942-1947). Les diaporamas et vidéos accompagnés de commentaires sont à voir tout au long du week-end.

Rendez-vous en automne

Le Centre culturel roumain prévoit une seconde manifestation au péristyle de l'Hôtel de Ville du 9 au 11 octobre prochain. Quant à la Ville de Neuchâtel, elle entend elle aussi commémorer vingt ans de parrainage du village de Lunca de Jos situé à proximité de la ville de Miercurea Ciuc en Transylvanie en invitant une délégation de cette région du 28 septembre au 2 octobre.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Du 15 mai au 12 septembre, exposition «Voyageurs au Levant et dans la Grande Asie du XVIIe au XIXe siècle».Vernissage, jeudi 14 mai à 18h30. Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Jusqu'au 3 janvier 2010: «Le monde selon Suchard». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Mercredi 13 et jeudi 14 mai à 18h30, exposé avec dégustation par Cédric Chammartin, confiserie Wodey-Suchard. Réservations: tél. 032 717 79 25/20.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Jusqu'au 17 mai, exposition «La marque jeune».

Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février 2010, exposition «parce Queue». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

CAN Centre d'Art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 30 mai, exposition «Perspektiven des Substituts». Ouvert me-di de 14 à 18 heures, jeudi de 14 à 20 heures.

Caves du Palais, jusqu'au 7 juin, exposition de la Fondation La Chrysalide: «Si un jour je meurs». Ouvert ma à sa de 14 à 19 heures, di de 10 à 17 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 17 mai, exposition de caricatures. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Espace Alizarine (Passage Marval 1), jusqu'au 6 juin, exposition Philippe Roulet, crayons de couleur. Ouvert me à sa de 15 à 18 heures, sa de 11 à 12 heures.

Galerie des Amis des Arts (L.-Robert 1a), jusqu'au 31 mai, exposition Gérald Comtesse, peintre neuchâtelois. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 1er juillet, exposition Lycée Jean-Piaget, option spécifique arts visuels: photographies. Ouvert lu-ve (sauf lundi matin) 9h à 12 heures et de 14 à 18 heures. Entrée libre.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58) du 17 mai au 14 juin, exposition Fabienne Samson, estampes digitales et Alexandre Urfer, sculptures en verre. Vernissage dimanche 17 mai à 11 heures. Ouvert du ma au di de 14 heures à 17h30.

Poterie du Château, tour de Diesse (rue du Château 6), jusqu'au 23 mai, exposition Stefanie Clerc, peinture. Ouvert ma-ve de 14h30 à 18 heures, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 14 à 17 heures.

L'actualité culturelle

Douze hommes en colère

Après le succès l'an dernier de *Dom Juan* de Molière, le groupe théâtral du Lycée Denis-de-Rougemont revient au Théâtre du Passage, de jeudi à dimanche. Les jeunes comédiens, âgés de 16 à 19 ans ont travaillé cette année sur une pièce policière américaine, *Douze hommes en colère* de Reginald Rose. Ecrite en 1953, cette pièce est surtout connue par le film culte de Sydney Lumet avec Henry Fonda.
Un jury est réuni pour décider du sort d'un jeune délinquant appartenant à une minorité ethnique. Accusé d'avoir poignardé son père, la peine de mort est requise. Mais elle ne peut se décider qu'à l'unanimité. Comme une voix donne l'accusé non-coupable, les discussions commencent. Viennent alors des thématiques universelles : la présomption d'innocence, le doute, la volonté de convaincre, la peine de mort. Les thèmes demeurent aujourd'hui, même si la société a évolué en admettant en son sein des jurés-femmes.
Théâtre du Passage, jeudi 14 et vendredi 15 mai à 20 heures, samedi 16 et dimanche 17 mai à 17 heures. Location : tél. 032 717 79 07.

Hélas Emile...

Le Théâtre Actif propose, vendredi 15 mai au Théâtre Tumulte, une promenade dans l'écriture mordante et ludique de l'écrivaine suisse Amélie Plume.
Le couple et ses petits travers, le temps qui passe toujours trop vite et tous ces petits riens de la vie quotidienne, Amélie Plume les dépeint avec justesse et humour. Elle aurait bien voulu parler d'un sujet d'intérêt général, un grand thème environnemental, comme par exemple : « La mort des forêts », mais elle revient toujours, comme par distraction, à l'objet de ses préoccupations : Emile ! Des scènes de vie au réalisme caustique…
Théâtre Tumulte, rue Erhard-Borel 13, vendredi 15 mai à 20h30. Entrée : Fr. 23.–/18.–. Réservations : 032 730 69 88 ou theatre@tumulte.ch

Soirée électro

Le label neuchâtelois et bernois Urban Sound organise samedi 16 mai à la Case à chocs, une soirée consacrée à la musique électronique avec les styles broken beats, électro, break beats, électro tech.
Le Dj Spectron du label Random acoustics fera voyager le public dans l'univers du broken beats en passant par l'électro. Suivra le second invité, Darko Stronqvist du label Hmc record et pour finir les performances percutantes du neuchâtelois Oliver Fish et de K-one.
Case à chocs, quai Ph.-Godet 20, samedi 16 mai à 22 heures. Entrée Fr. 15.–. Gratuit pour les filles de 22 heures à 23h30. www.urban-sound.org

Pas moins de 180 choristes et danseurs sur la scène du Temple du Bas

Concerts géants de gospel

La Paroisse réformée de Neuchâtel et l'Eglise évangélique libre de la Rochette proposent quatre concerts d'exception réunissant dès ce mercredi sur la scène du Temple du Bas pas moins de 180 choristes de 14 à 70 ans. Ces passionnés d'art choral placés sous la direction de Pascale Bardet interpréteront 18 chants gospel autour de quatre chorégraphies.

La chorale de la Rochette risque bien de remplir le Temple du Bas mercredi, vendredi, samedi et dimanche • Photo : archives

L'Eglise évangélique libre de la Rochette dispose d'une chorale qui s'était déjà produite lors du Festival romand Gospel Air à Neuchâtel en 2007. Elle récidive cette année et propose quatre concerts exceptionnels qui couronnent de longs mois de travail. Pas moins de 180 choristes de tous âges provenant de l'ensemble du canton et même d'au-delà ont répondu présents et travaillent à ce programme depuis août 2008. Des chanteurs d'autres Eglises ou sans appartenance religieuse mais adhérant aux valeurs chrétiennes ont aussi rejoint les rangs de cette gigantesque chorale.

Partager sa foi par le chant

Directrice de cet ensemble depuis plus de vingt ans, Pascale Bardet s'est entourée de solistes professionnels et non professionnels pour rehausser la prestation d'ensemble. De l'avis de nombreux choristes, l'apprentissage des chants est aisé et agréable avec une directrice aussi passionnée et pleine d'énergie, qui transmet cette joie de partager la foi par le chant.

Bande-son et orchestre

Les 18 chants interprétés au Temple du Bas sont tirés du répertoire de grands groupes gospel américains et certains sont accompagnés de danses modernes. Quatre chorégraphies ont été créées pour l'occasion et sont dansées par de jeunes Neuchâtelois-es. La musique de certains chants sera interprétée par un groupe, alors qu'une bande-son accompagnera les autres. Outre ces quatre concerts, la chorale de la Rochette prendra une part active au culte qui se déroulera dimanche 17 mai à 10 heures au Temple du Bas.

Temple du Bas, mercredi 13, vendredi 14 et samedi 15 à 20h15, dimanche à 17 heures.

Chronique culturelle

Géant !

Il fallait être géant pour tenir en haleine son public trois heures et demie durant ! Géant, David Ayala le fut, qui incarnait vendredi et samedi au Passage le duc de Gloucester dans Richard III de Shakespeare. Côté spectateurs, il fallait aussi aimer passionnément le théâtre pour supporter aussi longtemps autant de sang et de viol. Car le duc a dû égorger son frère, ses neveux, ses rivaux et séduire leurs veuves pour faire avancer sa cause et étancher sa soif de pouvoir. Il deviendra finalement roi avant de mourir sur le champ de bataille en s'écriant : « Un cheval pour mon royaume. » Tour à tour goguenard machiavélique et fou délirant, Richard photographie ses futures victimes avec son téléphone portable. Il prend le micro pour haranguer le peuple dans les mêmes termes que Barack Obama durant sa campagne électorale. Vêtu de cuir, il menace ses proches avec un revolver. Avec cette tragédie hyperréaliste magistralement interprétée par le Théâtre des Treize Vents de Montpellier, le Passage nous a convié à un grand et beau moment de théâtre.

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller

Schneeberger Marianne
Jack sur le chemin de Noël
Texte de Marie-Ange Voisin et
Illustrations de Marianne Schneeberger
L'âne Jack est le compagnon du Père Noël depuis de nombreuses années. Mais cet hiver, il se sent vraiment trop fatigué pour entreprendre une nouvelle tournée. Son ami l'oiseau parviendra-t-il à le décider? Jack sait-il que la petite Julie l'attend là-haut?
En mettant en scène l'âne Jack et son long périple jusqu'au village, l'auteure tenait à évoquer les difficultés d'un enfant confronté à la maladie.
36 pages, format 21 cm x 23 cm

Schneeberger Marianne
Un carton pour mon arbre
Pierrot a grandi dans une maison plantée au milieu d'une clairière. Il y a quelques jours, sa maman lui a annoncé leur prochain déménagement au village
Mais comment Pierrot va-t-il emporter son arbre au village?
32 pages, format 21 cm x 23 cm

Schneeberger Marianne
L'Album - Souvenir de nos Doudous
Texte: élèves de l'école enfantine
Illustrations: Marianne Schneeberger
Qui ne se souvient pas de la peluche, du nounours ou du morceau de tissu qui l'a accompagné tout au long des grands moments d'émotion de son enfance?
Pendant quelques semaines, Marianne Schneeberger a eu le privilège de rencontrer les élèves de deux classes enfantines; ils lui ont parlé avec enthousiasme et fantaisie de leur doudou. Elle a récolté le récit de chaque enfant et peint le portrait de chaque doudou, afin d'en faire un album-souvenir.
36 pages, format 21 cm x 23 cm

Schneeberger Marianne
Les animaux du livre oublié
Un lapin, un âne, un chien, un chat et un coq vivaient paisiblemen
dans une clairière. Un jour, ils découvrent un livre. C'est l'histoire des musiciens de Brême, et le lapin se met à la lire à ses amis.
L'auteure raconte comment, dans un premier temps, le lapin-qui-sait-lire est exclu de l'aventure de ses amis, et comment il parvient à retrouver sa place parmi eux.
48 pages, format 21 cm x 23 cm

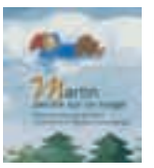

Schneeberger Marianne
Martin perché sur un nuage
Texte de Catherine Raimondi et
Illustrations de Marianne Schneeberger
Un arc-en-ciel et un nuage font le bonheur de Martin, un petit lutin. Mais bien vite, la peur de ne pas pouvoir redescendre s'installe.
Ses amis, les animaux de la forêt, vont tout faire pour l'aider. Réussiront-ils?
40 pages intérieur, format 21 cm x 23 cm

PROMOTION !

5 livres pour **80.–** au lieu de 115.–

2 livres pour **35.–** au lieu de 46.–

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage **«Jack sur le chemin de Noël»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Un carton pour mon arbre»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«L'album-Souvenir de nos Doudous»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Les animaux du livre oublié»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Martin perché sur un nuage»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. du coffret spécial Marianne Schneeberger **«5 livres pour Fr. 80.–»**
Jack sur le chemin de Noël, Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous, Les animaux du livre oublié, Martin perché sur un nuage.
..... ex. de l'offre DUO de Marianne Schneeberger **«2 livres pour Fr. 35.–»**
Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous.

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Le clin d'œil du délégué communal à l'énergie

Politique climatique en Suisse : le milieu de l'automobile favorisé

Après avoir consulté les milieux concernés par les domaines de l'énergie et de l'environnement, le Conseil fédéral pose les fondements de la nouvelle loi sur le CO_2. Et le message envoyé par Berne est plutôt surprenant.

La loi du plus fort

Le puissant lobby de l'automobile a bien travaillé puisqu'il a réussi à convaincre la Berne fédérale d'exempter les carburants d'une taxe sur le CO_2. Sur ce coup-là, c'est bien le plus fort et le plus influent qui dicte sa loi. Gênant quand c'est le mauvais élève qui est toujours favorisé. Pourquoi la nouvelle loi ne traiterait-elle pas à égalité les combustibles de chauffage, qui continueraient à être taxés, et les carburants qui ne le seraient toujours pas ? Surtout que ce régime de faveur n'est pas mérité !

Petit rappel

En accord avec le protocole de Kyoto, l'actuelle loi sur le CO_2 fixe des objectifs de réduction des émissions de ce gaz à effet de serre. Entre 1990 et 2010, la diminution doit être de 8% dans le domaine des carburants (essence et diesel) et de 12% pour les combustibles de chauffage (mazout et gaz naturel). Grâce aux statistiques énergétiques publiées chaque année par l'Office fédéral de l'énergie, on peut suivre précisément l'évolution de la situation. Et celle-ci est limpide ! Entre 1990 et 2007, les émissions de CO_2 dues aux combustibles ont été réduites de 10%. Dans le même temps, les carburants sont responsables d'une augmentation des émissions de 11% ...

Objectif de la nouvelle loi

L'objectif de la nouvelle loi sur le CO_2, qui sera débattue aux Chambres fédérales, est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20% d'ici à 2020 par rapport à la situation de 1990. Vu les résultats obtenus à ce jour, la tâche semble ambitieuse. Et pourtant, le milieu du bâtiment semble prendre ses responsabilités. Il suffit par exemple de voir l'évolution de la loi sur l'énergie qui, dans notre canton, va renforcer très sensiblement les exigences au niveau de l'isolation thermique des bâtiments.

Personnellement, je me réjouis de me rendre au Salon de la mobilité qui se tient cette fin de semaine à Neuchâtel. Et j'espère y découvrir des signes favorables démontrant que le milieu de l'automobile est plus responsable que ce qu'en disent les statistiques ! *C. T.*

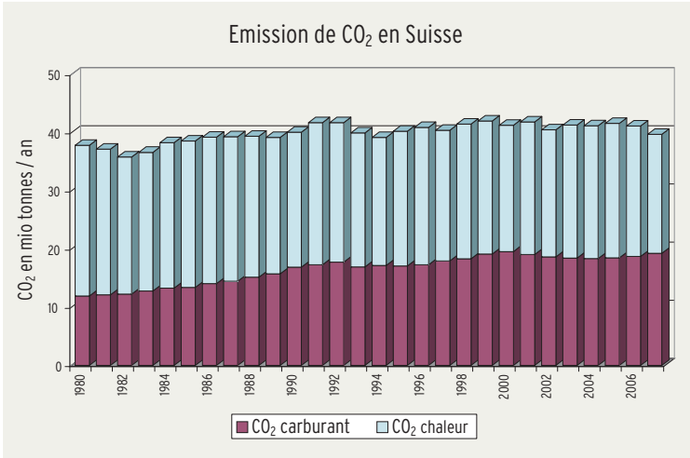

L'évolution des émissions de CO_2 en Suisse montre une stabilité depuis près de 30 ans. Mais on constate que sur cette période, les émissions dues au domaine du chauffage n'ont fait que de diminuer alors que les émissions dues à la mobilité augmentent continuellement. Inquiétant...

Neuchâtel Cité de l'énergie

www.neuchatel-energie.ch

La Ville jeune

Temple du Bas, jusqu'au 11 juin, exposition Les Chatons, dessins/BD. Entrée libre. Les mercredis 20 mai, 3 et 10 juin de 14 à 17 heures + les samedis 30 mai et 6 juin de 11 à 16 heures, ateliers dessins/BD. Renseignements : tél. 079 632 50 53.

Bar & Caveau du King (rue du Seyon 38), vendredi 15 mai à 21h30, ska, rock, électro : Basta paï paï. Samedi 16 mai à 21h30, chanson, pop, rock : L'Escouade + Kosmos. Mercredi 20 mai à 21h, jazz : Pladn. www.barking.ch

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos : www.aviron.ch, contact : info@aviron.ch

Football corporatif
Jeudi 14 mai, terrain des Charmettes, 20h15, Raffinerie-Colorix, groupe B.
Lundi 18 mai, terrain des Charmettes, 18h45, EM-Microelectronic-New Look/C. Italiano, groupe A.
A 20h15, Colorix-Metalor, groupe B.
Mardi 19 mai, terrain des Charmettes, 20h15, Bar 21-La Gondola, groupe A.

Football
Mercredi 13 mai, stade de la Maladière, 19h45, NE Xamax-AC Bellinzona, ASL.
Mercredi 13 mai, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h15, Audax-Deportivo, juniors A.
Vendredi 15 mai, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h15, Audax-Helvetia, vétérans.
Samedi 16 mai, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 9h, Serrières-Deportivo, juniors E.
A 10h30, Serrières-Fontainemelon, juniors D.
A 12h, Serrières-Le Landeron, juniors D.
A 13h30, Serrières- Bas-Lac, juniors B.
A 16h, Serrières I-Bern, 2e ligue inter.
A 18h30, Serrières II-La Béroche, 2e ligue.
Samedi 16 mai, Pierre-à-Bot terrain naturel, 15h, Audax-Colombier, juniors A.
Samedi 16 mai, stade de la Maladière, 13h30, Team NE Xamax/AFF-Team Soleure/Bienne, M17.
Dimanche 17 mai, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 10h, Helvetia-Hauterive, 4e ligue.

A 13h, Audax-Centre Portugais, 4e ligue.
A 15h30, Espagnol-Kosova, 3e ligue.
Dimanche 17 mai, stade de la Maladière, 14h30, NE Xamax M21-Racing club Genève, 2e ligue inter.
Lundi 18 mai, Pierre-à-Bot ancien terrain synthétique, 17h, Serrières-Hauterive, juniors E.
Mercredi 20 mai, terrain du Chanet I (grand), 20h, NE Xamax-Team Lausanne-Vaud, M15.

Hockey sur gazon
Dimanche 17 mai, Pierre-à-Bot ancien terrain synthétique, 9h30, Neuchâtel HC2-stade Lausanne 3, 1re ligue.
A 12h, Neuchâtel HC-Grasshopper CZ, LNA.

Depuis son ouverture le 20 avril 2009, le bâtiment Campus Arc I 1 est fréquenté par plus de 1700 étudiants

Solide fer de lance pour le Campus Arc

Le nouveau bâtiment Campus Arc I 1 sera inauguré vendredi par le Conseil d'Etat. Sis sur le plateau de la gare, l'édifice regroupe la Haute Ecole de gestion ARC (HEG-Arc), le Conservatoire de musique neuchâtelois (CMN) et le site neuchâtelois de la Haute Ecole de musique de Genève (HEM). Ouvert depuis le 20 avril, il a déjà accueilli quelque 1700 étudiants. L'inauguration officielle sera accompagnée de la présentation de l'œuvre d'art de Frédéric Fischer, qui ornera le bâtiment.

«Le plateau de la gare est en passe de devenir un haut lieu de réseautage», a assuré la Conseillère d'Etat Sylvie Perrinjaquet, lors d'une récente conférence de presse. Le nouveau bâtiment Campus ARC I 1, élaboré par le bureau Bauart Architectes et Urbanistes SA, regroupe en effet déjà trois institutions bien distinctes, qui cohabiteront à long terme, ce qui mènera sans doute à diverses collaborations. «Les économistes étudient dans un bâtiment où l'on joue de la musique. Les possibilités de synergies font la force du projet», a encore ajouté la Conseillère d'Etat.

Un calendrier bien tenu

Commencés le 18 mai 2005, les travaux, terminés le 18 avril 2009, ont coûté 46,9 millions de francs, dont 38,4 millions à charge du Canton de Neuchâtel, le reste émanant d'un financement fédéral de sept millions et de l'Association des amis du Conservatoire de Neuchâtel (1,5 million). Le Conseil d'Etat avait mandaté le bureau d'architectes Bauart en 2000 déjà, avec pour projet d'implanter au sein du quartier «Crêt-Taconnet Est» le Conservatoire de musique, autrefois réparti sur cinq sites et la Haute École de gestion Arc, dont les effectifs ne cessent de croître. Le crédit de construction fut lui accepté en août 2004 par le Grand Conseil.

Edifice écolo

Le nouveau bâtiment du plateau de la gare est long de 167 mètres, large de 14 mètres et haut de 13 mètres. Il représente une surface utile de près de 7000 m^2, utilisée notamment pour abriter 82 salles d'enseignement et un parking souterrain de 192 places (dont 70 sont disponibles pour le CMN, la HEM et la HEG). Composé de trois types d'espaces, Campus I 1 fait partie intégrante du périmètre du projet Ecoparc. «L'édifice, qui répond au label Minergie, est chauffé principalement au bois déchiqueté», indique Philippe Donner, architecte cantonal. « Il dispose d'une enveloppe de haute qualité thermique et se situe également à proximité des transports publics.» Une passerelle devrait en outre être construite afin de relier la colline du Mail et le plateau de la gare.

Esthétique

Au niveau architectural, le bâtiment se présente comme une colonne vertébrale, dans laquelle s'incrustent divers éléments, certains positionnés en hauteur. Le plus grand corps en lévitation n'est autre que l'auditorium, qui surplombe l'entrée principale. Concerts et conférences pourront y être organisés. La partie ouest a été octroyée au Conservatoire, la partie est à la HEG et la partie centrale est un espace partagé.

L'avis des utilisateurs

Trois semaines après avoir investi les locaux, les directeurs des trois institutions ont exprimé leur satisfaction. «Le lieu est extrêmement inspirant», a déclaré René Michon, directeur du site neuchâtelois de la HEM. Pour François Hotz, directeur du Conservatoire, le nouveau bâtiment permet de valoriser les qualités artistiques des élèves. Quant à Olivier Kubli, à la tête de la HEG-Arc, il salue l'espace gagné, ainsi que l'emplacement stratégique du bâtiment. «Avant d'emménager, nous avons reçu un gros mandat de l'OFS, notre voisin actuel», explique-t-il. «Il devient un partenaire stratégique de notre établissement. L'emplacement géographique a son rôle à jouer.» Dès 2011, Campus Arc I 1 aura un voisin supplémentaire : le bâtiment TransEurope, qui abritera les domaines ingénierie et santé de la HE-Arc. Selon le Conseil d'Etat, cette première réalisation s'inscrit dans le concept du Réseau urbain neuchâtelois (RUN). (lap)

Le but des architectes était de concevoir des salles «sob dont la plupart sont munies de parquet.

Le bâtiment accueille plus de 1700 élèves (ci-dessus les é Arc).

Le bâtiment se présente comme une colonne vertébrale, dans laquelle s'incrustent des éléments parfois surélevés. • Photo: sp

Olivier Kubli, directeur de la HEG-Arc sa

« Un énorme

Depuis le 20 avril, plus de 1700 étudiants se rendent quotidiennement dans le nouveau bâtiment Campus Arc I 1, sis à l'est de l'OFS, sur le plateau de la gare. Parmi ces élèves, 900 fréquentent le Conservatoire de musique, 100 la Haute École de musique de Genève et 730 la Haute École de gestion Arc. Cette dernière se situait autrefois au Collège Ste-Hélène, à La Coudre, dans des locaux bien plus exigus. Quelques questions à Olivier Kubli, directeur de la HEG-Arc.

Comment trouvez-vous vos nouveaux locaux ?

Nous avons beaucoup plus d'espace, ce qui est très appréciable. A Sainte-Hélène, les étudiants se retrouvaient parfois dans des salles allongées, au plafond bas, dans lesquelles il était difficile d'entendre le professeur. Il faisait par ailleurs très chaud en été

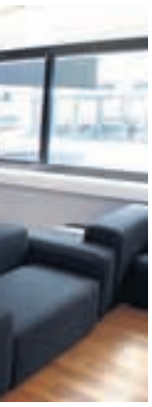

res et élégantes »,

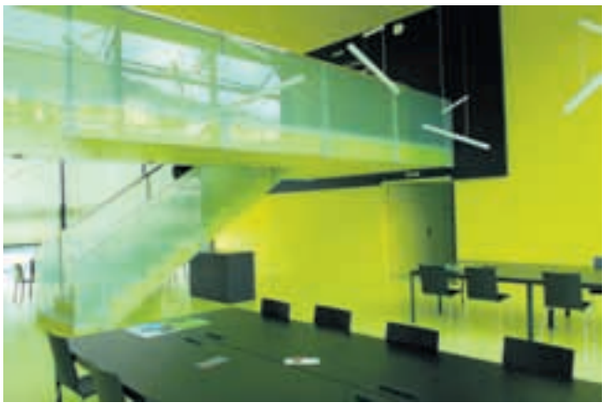

A l'intérieur du bâtiment, les luminaires sont placés de façon différentes selon les espaces.

La bibliothèque est un espace commun aux trois institutions (à droite, Olivier Kubli, directeur de la HEG-Arc).

tudiants de la HEG

L'auditorium, comprend 200 places et est équipé d'une scène, ainsi que de gradins mobiles.

Si l'extérieur du bâtiment reste dans les teintes noires et blanches, l'intérieur est orné de couleurs vives.

voure le nouvel espace mis à sa disposition

e saut qualitatif »

et très froid en hiver. Le saut qualitatif est énorme. Elèves et professeurs sont satisfaits, bien qu'il y ait deux ou trois petites choses à améliorer.

Lesquelles, par exemple ?

Ce sont des éléments mineurs, des défauts de jeunesse. Par exemple, il n'y a pas assez de machines à café, ce qui crée souvent de longues files d'attente. Mais ces problèmes sont vraiment secondaires.

Envisagez-vous de collaborer avec les autres usagers du bâtiment ?

Pour l'instant, les trois institutions travaillent ensemble pour la gestion du bâtiment. C'est jusqu'ici la seule chose que nous faisons en commun. François Hotz (directeur du Conservatoire de musique), René Michon (directeur du site neuchâtelois de la Haute Ecole de musique de Genève) et moi-même nous réunissons de manière hebdomadaire, afin de mettre les choses au point. La bibliothèque, par exemple, est un lieu commun. De fait, la bibliothécaire travaille à moitié pour le Conservatoire et à moitié pour la HEG.

Vos effectifs augmentent chaque année, mais dans quel ordre de grandeur ?

Lorsque le projet du bâtiment Campus I 1 a été mentionné pour la première fois, il y a environ 10 ans, la HEG comptait quelque 250 étudiants. Aujourd'hui, notre effectif est de plus de 700 personnes, et il augmente en moyenne de 100 élèves par an. Ainsi, nous tablons sur la venue de 800 élèves l'an prochain et espérons atteindre le cap des mille étudiants, à terme. D'autant plus que nous allons lancer un certificat en investigation financière et un papier en city management, entre autres. Les étudiants ne fréquentent pas tous le bâtiment durant la journée. Nous dispensons également des cours du soir.

La proximité de l'Office fédéral de la statistique va-t-elle favoriser les synergies entre les deux établissements ?

Certainement. Mais nous avions déjà des liens avec l'OFS avant de nous installer sur le plateau de la gare. Nous avons également des mandats avec d'autres entreprises.

En trois semaines, avez-vous déjà rencontré des situations cocasses ?

Au début, les élèves cherchaient un peu leur chemin et restaient souvent concentrés en un même endroit. La première semaine, les musiciens ont même demandé s'ils avaient le droit de se rendre à la cafétéria. Mais les choses ont bien évolué et le mélange commence à se faire. (lap)

Portes ouvertes

Suite à l'inauguration officielle du Campus I 1 le vendredi, une journée portes ouvertes sera organisée samedi 16 mai pour le grand public. Le Conservatoire de musique proposera des activités pour les enfants dès 9 heures et fournira des bons pour des leçons d'essai gratuits entre 10 et 13 heures. De 11 à 16 heures, les enfants pourront découvrir la création musicale «Les fantômes de l'orchestre», sur une musique de François-Xavier Delacoste et un texte de Pierre Aubert. La Haute Ecole de musique de Genève proposera quant à elle une dizaine de récitals et concerts entre 10h et 15h30. Enfin, la HEG-Arc présentera ses formations et ses activités de recherche en compagnie des professeurs et des élèves, sous la forme d'animations. A noter que le bureau Bauart Architectes et Urbanistes SA proposera des visites guidées du bâtiment à 11, 14 et 15 heures.

Le cinéma asiatique de catégorie III, les films contemporains scandinaves et ceux de William Castle tiendront la vedette au NIFFF

Premières révélations du NIFFF

Le comité d'organisation du Festival International du Film Fantastique de Neuchâtel (NIFFF), qui se déroulera du 30 juin au 5 juillet, lève le voile sur une partie de sa programmation, dont l'entier sera révélé le 12 juin. A l'honneur cette année, le producteur américain William Castle, la catégorie III du cinéma hongkongais et le cinéma de genre scandinave.

« Just another love story » de Ole Bornedal figure parmi les films de genre scandinaves. • Photo: sp

Pour sa neuvième édition, le NIFFF a tenu à mettre à l'honneur la carrière du producteur américain William Castle, devenu légendaire pour sa vocation à effrayer le public dans les salles. A l'issue des années cinquante, il développa des stratégies de promotion fantaisistes – lunettes magiques, sièges vibrants, vote des spectateurs pour sceller le sort du héros – permettant au spectacle cinématographique de se dérouler aussi bien dans la salle que sur l'écran. Certains de ces effets sensationnels seront reconstitués à l'occasion du festival.

Hong-Kong

Les festivités se concentreront également autours des films hongkongais de « catégorie III », équivalant à notre interdiction aux moins de dix-huit ans. Apparue à Hong-Kong en 1988 pour permettre la diffusion d'œuvres à contenu tendancieux (sexe, violence, politique), cette nouvelle classification a engendré une production totalement transgressive, qui explique par l'outrance le mode de vie hongkongais de la fin du XXe siècle. Le NIFFF propose une sélection des films de catégorie III les plus marquants, pénétrés de brutalité, d'érotisme et d'humour à la chinoise.

Cinéma de genre scandinave

Enfin, le festival s'attardera sur les films scandinaves contemporains, qui ont fait souffler un vent de fraîcheur sur le cinéma de genre durant ces dernières années. Le cinéma nordique, primé par le NIFFF à plusieurs reprises lors des précédentes éditions, semble proposer aujourd'hui l'une des productions les plus originales du globe. *Sauna* (Antti-Jussi Annila), *Just Another Love Story* (Ole Bornedal) ou encore *Dead Snow* (Tommy Wirkola) offriront aux spectateurs un voyage au cœur de l'actualité de ce genre encore trop méconnu.

Mais aussi…

De façon plus générale, le NIFFF rendra hommage à la vitalité du cinéma fantastique international avec près de 100 films inédits, quatre compétitions officielles, des projections Open Air et des invités de marque. A quoi s'ajouteront un Symposium consacré aux nouvelles technologies de l'image et de nombreux évènements festifs. La programmation complète sera quant à elle révélée le 12 juin. (lap)

- **www.nifff.ch**

Pour sa traditionnelle Fête de printemps, le Jardin botanique inaugure quatre expositions temporaires

Darwin, l'eau et les chromosomes

Quatre expositions seront présentées dimanche au Jardin botanique, à l'occasion de la traditionnelle Fête de printemps. Les visiteurs pourront découvrir « Le Jardin de Darwin », « De l'eau pour tous », « Chromosome Walk » , ainsi que les œuvres d'une photographe et d'un verrier. Stands, visites guidées et animations seront aussi de la fête.

Cette année, le monde célèbre les 200 ans de la naissance de Darwin et les 150 ans de la parution de son ouvrage *L'origine des espèces*. Le Jardin botanique ne l'a pas oublié et présente une exposition intitulée « Le Jardin de Darwin », en l'honneur de celui qui était passionné par tous les phénomènes du vivant. « On oublie souvent les contributions de Darwin à la botanique », explique François Felber, directeur du lieu. L'exposition s'attarde donc entre autres sur les plantes carnivores, les plantes grimpantes, la décomposition des matières organiques et la pollinisation.

De l'eau

La deuxième exposition, en place à l'Orangerie, met en scène la crise mondiale de l'eau et présente quelques solutions pour la résoudre en Suisse. Conçue par Helvetas, « De l'eau pour tous » montre que la protection et la distribution équitable d'eau sont les grands défis du XXIe siècle. Aujourd'hui encore, on compte 1,1 milliard de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable.

Le Jardin botanique propose de partir à la découverte de Darwin et des chromosomes humains.

Les chromosomes en balade

Les visiteurs pourront aussi découvrir l'exposition « Chromosome Walk, au fil du génome humain » de l'Institut suisse de bioinformatique, qui fête ses 10 ans cette année. Le long d'un parcours, 23 chromosomes racontent le monde minuscule des gènes et des protéines, ainsi que celui de la bioinformatique. Enfin, les photographies de Fabienne Samson et les œuvres du verrier Alexandre Urfer, élaborées autour du thème de la nature, s'exposeront à la Villa.

Animations

Les expositions resteront jusqu'à la Fête d'automne, qui se déroulera le 4 octobre, à l'exception de la présentation « De l'eau pour tous », qui se terminera le 16 août. En parallèle au vernissage des expositions, la Fête de printemps permettra également de découvrir des stands de plantes vivaces et d'herbes aromatiques, d'effectuer des visites guidées et de se restaurer. Des animations pour enfants seront également organisées. (lap)

- **Fête de printemps du Jardin botanique, dimanche 17 mai, de 10 à 17 heures. Vernissage des expositions, 11 heures. Visites guidées tout l'après-midi pour « Le Jardin de Darwin » et à 14 et 15h30 pour le « Chromosome Walk ».**

A propos...

Papiers, svp !

Serait-il si dangereux de faire partie du réseau des «Neuchâtel du Monde» au point de perdre ses repères, sinon son identité? On se souvient en effet, dans la liesse générée par la présence à Neuchâtel de l'équipe portugaise de football, de la parodie du site web de la Ville mise en place par une agence de communication à la recherche de la notoriété. Mais surtout, de nombreuses rues de la Capitale neuchâteloise avaient été parallèlement rebaptisées, au grand dam de l'Autorité qui avait eu bien du mal à lui rendre ses lettres de noblesse.

De son côté, la Ville de Winfield, située, elle, à proximité de notre ville amie dans l'Etat de Pennsylvanie, a été récemment victime d'un curieux gang qui a fait main basse sur tous les panneaux indiquant le nom des rues. De quoi y perdre aussi son latin...

Pas dangereuses mais à tout le moins discutables, ces actions, au butin particulièrement négligeable, démontrent à l'évidence que l'âme d'une cité ne peut s'acheter, ni d'ailleurs se voler. Henri Troyat le clamait déjà à l'époque: «Ce qui compte, c'est ce qui est inscrit non sur les papiers d'identité d'un homme, mais dans son cœur.» Notre ville qui fêtera son Millénaire en 2011 saura s'en rappeler.

Rémy Voirol

Les Lundis des mots

Lundi 18 mai à 20 heures, site de la Collégiale (voir panneaux):
Mais où sont les anges d'antan?
Contes avec Fabienne Vuilleumier et Christiane Givord.

Lundi 25 mai à 18 heures à la Cave Bauermeister, rue des Moulins 21:
Poèmes un verre à la main.
Rapaces de J. Dunilac et A.-C. Sahli, avec les auteurs.

Lundi 25 mai à 20h30 à la Galerie YD, rue Fleury 6:
Démonstration de catch impro.
Formule joyeuse et dynamique d'improvisation théâtrale.

La Ville officielle

Votations fédérales et cantonale

Convocation des électrices et électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer

1. en votation fédérale sur:

a) l'article constitutionnel du 3 octobre 2008 «Pour la prise en compte des médecines complémentaires»;

b) l'arrêté fédéral du 13 juin 2008 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et la Communauté européenne concernant la reprise du Règlement (CE) 2252/2004 relatif aux passeports biométriques et aux documents de voyage (Développement de l'Acquis de Schengen);

2. en votation cantonale sur:

a) la loi du 2 septembre 2008 concernant la police du commerce et des établissements publics (LPCEP),

le 17 mai 2009

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 12 février 2009;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 16 mars 2009,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à timbrer**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 17 mai 2009 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par Internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils soient parmi les 8000 premiers à avoir signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 16 mai 2009 à 12 heures, au plus tard.**

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 17 mai 2009 au bureau électoral de Neuchâtel, faubourg du Lac 1, de 10 heures à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 17 mai 2009, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;

b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Ont le droit de prendre part à la votation cantonale:

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;

b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;

c) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 15 mai 2009 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 22 avril 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, **Pascal Sandoz**

Le chancelier, **Rémy Voirol**

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 4 au 10 mai 2009

- Température extérieure moyenne: 14.3° C.
- Degrés-jours: 19.4 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat – Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.

La chronique multimédia de...

« MadWorld »: un excellent défouloir

Adrien Iseli

Souvent reléguée au rang de console familiale aux jeux enfantins, la Wii accueille « Madworld », un jeu ultra violent et sanglant, au sein de sa ludothèque.

Alors que des jeux comme « GTA 4 » ou « Manhunt 2 » défraient régulièrement la chronique, souvent décriés et accusés d'encourager la violence chez les jeunes, « Madworld » est sorti dans l'indifférence générale. Bizarre, car ce jeu développé par Platinum Games affiche une violence gratuite inouïe. Surtout qu'une association de lutte contre les jeux vidéo violents a été fondée le mois passé à Berne, sous l'impulsion du député socialiste au Grand Conseil bernois, Roland Näf. A croire que ses adhérents ne sont pas encore au courant de ce qui se trame dans l'univers qu'ils s'estiment capables de « contrôler ».

Le scénario de « Madworld » est un mélange entre New York 1997 et Running Man, saupoudré de téléréalité. Un quartier entier d'une mégapole est bouclé par une chaîne de télévision privée pour le transformer en une arène géante où une flopée de candidats s'affrontent pour empocher le jackpot en devenant l'unique survivant de l'aventure, le Deathwatch. L'histoire est dévoilée lentement, grâce à des cinématiques de bonne qualité, teintées d'humour noir.

Vous incarnez Jack, un guerrier énigmatique aux muscles hypertrophiés qui possède une tronçonneuse à la place du bras gauche, et votre but est de survivre à ce tournoi tout en essayant d'en savoir un peu plus sur les personnes qui tirent les ficelles de ce carnage médiatisé. Ce jeu se construit comme un beat'em all (littéralement : frappez les tous) où chaque objet présent dans les différentes cartes peut se révéler dévastateur. Le but est de faire le plus mal possible à vos concurrents afin de récolter les points permettant de passer à l'étape suivante.

Graphiquement très proche du film « Sin City » de Frank Miller, toute l'action se passe en noir et blanc, permettant ainsi d'afficher un nombre incroyable de détails. Enfin, presque, car des onomatopées jaillissent de temps à autre à l'écran dans un jaune éclatant et les gerbes de sang de vos adversaires sont bel et bien rouges. Finalement, « MadWorld » est une véritable réussite esthétique, ce qui le propulse, sans rougir, dans le haut du classement des plus beaux jeux de la Wii.

Il faut noter que la caméra peut s'avérer parfois un peu agaçante et imprécise et que certains coups se déclenchent un peu trop vite lorsque vous secouez la Wiimote. Interdit au moins de 18 ans, ce jeu n'est pas à placer dans n'importe quelles mains.

A.I.

A travers l'histoire

La place Pury en 1902. Le tram de Corcelles tracte un wagonnet postal. A droite, le bâtiment qui abrite aujourd'hui une librairie accueillait jusqu'en 1895 la poste. Cette maison et le Cercle National (à gauche) ont vu le Seyon.

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Klaus Merz, ingénieur à Worblaufen (Bureau d'ingénieurs Hitz et Partner SA), d'un permis de construire pour l'installation de téléphonie mobile (mât + antennes) en toiture de l'immeuble 18, quai Philippe-Godet, article 9870 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Swisscom (Suisse) SA.
Les plans peuvent être consultés du 8 mai au 8 juin 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Nicolas Gross, architecte à Lausanne (Sermet Gross Architectes), d'un permis de construire pour la transformation, la rénovation et la surélévation d'un immeuble 28, rue du Tertre, article 6642 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Antonia et François Jaquet (-Sydler).
Les plans peuvent être consultés 15 mai au 15 juin 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

A louer

La gérance des bâtiments de la Ville met en location:

Fahys 93 à Neuchâtel

Un appartement de 5½ pièces
au 9e étage
Loyer en fonction des revenus:
maximum Fr. 1'596.– + charges
Dès le 1er juillet 2009 ou à convenir

Un appartement de 5½ pièces
au 8e étage
Loyer en fonction des revenus:
maximum Fr. 1'546.– + charges
Dès le 1er juillet 2009 ou à convenir.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.

Offre d'emploi

Ville de Neuchâtel

La Chancellerie de la Ville de Neuchâtel cherche pour la rédaction de son hebdomadaire d'information **« Vivre la Ville »**
un ou une

journaliste stagiaire

Exigences:
- formation universitaire ou équivalente;
- excellentes connaissances de l'actualité en ville de Neuchâtel;
- disponibilité, indépendance et esprit d'initiative;
- parfaite connaissance de la langue française;
- aptitude naturelle à l'expression écrite.

Avantages:
- travail intéressant au sein d'une équipe polyvalente et motivée;
- formation complète conforme aux exigences de la profession;
- tâches variées, outil informatique moderne, indépendance;
- salaire conforme aux normes de la branche;
- conditions sociales d'une administration publique.

Poste à 100%. Entrée en fonction le 17 août 2009 ou à convenir.
Renseignements supplémentaires: Patrice Neuenschwander, rédacteur, tél. 032 717 77 09 ou 032 717 75 02.

Faire offre écrite avec documents usuels jusqu'au **30 mai 2009** à l'adresse suivante:
Rédaction de « Vivre la Ville »
Chancellerie communale
Hôtel communal
2000 Neuchâtel

Aux habitant-es de Pierre-à-Bot

Vous souhaitez proposer ou organiser une activité dans votre quartier, vous avez envie de préparer avec nous un rallye ? Venez à la prochaine rencontre du groupe Anim'Action

lundi 18 mai à 19h30 au Mikado (route de Pierre-à-Bot 30-32)

Renseignements: tél. 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animaction

Echos

■ Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté par Mme Françoise Jeanneret, directrice de la culture, à la conférence sur le thème « La crise et après ? », au Théâtre L'heure bleue à La Chaux-de-Fonds.

■ Demain, Mme Françoise Jeanneret, directrice de la culture, représentera les Autorités communales, au vernissage de l'exposition « Voyageurs au Levant et dans la Grande Asie du XVIIe au XIXe siècle », à la Bibliothèque publique et universitaire.

■ Demain, le Conseil communal sera représenté par M. Pascal Sandoz, président, à l'assemblée générale de l'Association des sociétés de la Ville de Neuchâtel.

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par Mme Françoise Jeanneret, directrice de la culture, Mme Valérie Garbani, directrice de l'environnement et M. Daniel Perdrizat, directeur de la jeunesse et de l'intégration, à l'inauguration du nouveau bâtiment destiné à accueillir le Conservatoire de musique neuchâtelois, le domaine gestion de la Haute école Arc ainsi que le site neuchâtelois de la Haute école de musique de Genève.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mme et M. Madeleine et Francis Cachelin-Favre-Bulle, à l'occasion du 55e anniversaire de leur mariage.

Marché

En raison de la Fête de l'Ascension, le marché du **jeudi 21 mai 2009** est supprimé.

Direction de la Police

Ancien cercle de Serrières

La Ville de Neuchâtel met à disposition de toute personne ou société les salles de l'ancien cercle de Serrières, 1, rue de Coquemène.

Que ce soit pour des assemblées, séances de comité, repas, fêtes de famille, sorties de classe, mariages ou soirées, plusieurs modules de location sont proposés.

Renseignements complémentaires auprès du Service des bâtiments, 3, faubourg du Lac, 2000 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.

Programme cinéma pour la semaine du 13 au 19 mai

APOLLO 1 032 710 10 33
MILLÉNIUM
1re semaine. 16 ans sug. 18 ans.
VF me au ma 14h15, 17h15, 20h15.
Acteurs: Michael Nyqvist, Noomi Rapace, Lena Endre.
De Niels Arden Oplev. Première suisse.

APOLLO 1 032 710 10 33
17 ANS ENCORE
2e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Zac Efron, Matthew Perry, Michelle Trachtenberg.
De Burr Steers.

APOLLO 2 032 710 10 33
JE L'AIMAIS
2e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h, 20h30, je/ve, lu/ma 15h30.
Acteurs: Daniel Auteuil, Marie-Josée Croze.
De Zabou Breitman.

APOLLO 2 032 710 10 33
PONYO SUR LA FALAISE
6e semaine. Pour tous.
VF me, sa/di 15h30.
De Hayao Miyazaki.

APOLLO 2 032 710 10 33
OSS 117: RIO NE RÉPOND PLUS
5e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Jean Dujardin, Louise Monot, Alex Lutz.
De Michel Hazanavicius.

APOLLO 3 032 710 10 33
X-MEN ORIGINS: WOLVERINE
3e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Hugh Jackman, Brian Cox.
De Gavin Hood.

APOLLO 3 032 710 10 33
17 ANS ENCORE
2e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au di, ma 15h15.
Acteurs: Zac Efron, Matthew Perry, Michelle Trachtenberg.
De Burr Steers.

APOLLO 3 032 710 10 33
DELTA
1re semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 18h15.
De Kornél Mundruczo. Première vision.

APOLLO 3 032 710 10 33
MILLÉNIUM
1re semaine. 16 ans sug. 18 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Michael Nyqvist, Noomi Rapace, Lena Endre.
De Niels Arden Oplev.

ARCADES 032 710 10 44
ANGES ET DÉMONS
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h15, 17h15, 20h15, ve/sa 23h15.
Acteurs: Tom Hanks, Ewan McGegor, Ayelet Zurer.
De Ron Howard.

BIO 032 710 10 55
LES MURS PORTEURS
1re semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15, 20h30, je/ve, lu/ma 16h. Acteurs: Miou-Miou, Charles Berling, Giovanna Mezzogiorno.
De Cyril Gelblat.

BIO 032 710 10 55
MONSTRES CONTRE ALIENS
7e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 16h.
De Rob Letterman Conrad Vernon.

REX 032 710 10 77
STAR TREK
2e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h, 20h30.
Acteurs: Zachary Quinto, Chris Pine, Simon Pegg.
De J. J. Abrahms.

REX 032 710 10 77
COCO AVANT CHANEL
4e semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au ma 17h45.
Acteurs: Audrey Tautou, Benoît Poelvoorde, Alessandro Nivola.
D'Anne Fontaine.

REX 032 710 10 77
HUMAINS
2e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Sara Forestier, Lorant Deutsch, Dominique Pinon.
De Jacques-Olivier Molon.

STUDIO 032 710 10 88
SŒUR SOURIRE
1re semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h15, 20h30.
Acteurs: Cécile de France, Sandrine Blancke, Jan Decleir.
De Stijn Coninx. Première suisse.

STUDIO 032 710 10 88
TULPAN
3e semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 17h45.
Acteurs: Askhat Kuchinchirekov, Samal Eslyamova.
De Sergey Dvortsevoy.

L'instantané de Stefano Iori...

... ARC, journée portes ouvertes pour la presse

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal: tél. 032 713 30 00. Urgences adultes: tél. 032 713 33 00. Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Services industriels – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

APEN – Association des Parents d'Elèves de Neuchâtel (case postale 1625, 2001 Neuchâtel), apen@bluemail.ch www.apen-ville.ch

ASI – Association suisse des invalides, section du Littoral neuchâtelois (passage Max.-de-Meuron 6), permanence sociale chaque mercredi après-midi. Les autres jours sur rendez-vous, tél. secrétariat: 032 724 12 34.

ASLOCA Neuchâtel, information et défense des locataires. Consultations sur rendez-vous, tél. 032 724 54 24, www.asloca.ch

Association culture, excursions, nature (ACEN), M. Ch. Vuillème, président, tél. 032 753 30 73.

Association Lire et Ecrire, cours de base pour adultes de langue française, tél. 032 914 10 81, www.lire-et-ecrire.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 17 mai

Culte gospel paroissial en collaboration avec l'Eglise libre de la Rochette. Participation du Gospel Choir au Temple du Bas à 10 heures. Vente de fruits TerrEspoir à la sortie.

Sud:

Collégiale: di à 10h culte avec sainte cène.

Temple du Bas: église ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h et le samedi de 11h à 13h (expo des dessins des Chatons).

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 17. Mai 10 Uhr, Gottesdienst im salle paroissiale, Couvet, abendmahl.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h messe et à 18h, prière œcuménique commune.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe en visite à l'Armée du Salut (Numa-Droz 102) à La Chaux-de-Fonds. Pas de messe à Neuchâtel. Mardi 19 mai à 19h30, bible à la carte.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Catherine Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

pro infirmis
L'organisation pour les personnes handicapées
Votre plus beau cadeau
Un legs pour Pro Infirmis
Annonce gratuite

Neuchâtel pourrait bientôt voir émerger une filière de formation en comptabilité internationale

Cours de comptabilité en anglais

Réunis récemment en table ronde, politiciens, écoles et entreprises privées ont constaté qu'il manquait, à Neuchâtel, un cursus anglais en matière de comptabilité et de finance internationales. Une réflexion a donc été lancée au sujet de la création d'une nouvelle formation. Dispensés en anglais, les cours auraient pour but d'établir un lien fort entre l'univers académique et le monde du travail. Rencontre avec Frédéric Carbonnier, membre de la direction de Stonehage, entreprise de gestion de patrimoine familial implantée depuis 22 ans à Neuchâtel.

« Nous devons innover et attirer des entreprises, voire inciter des Neuchâtelois à créer leur propre boîte.»

En quoi notre région a-t-elle besoin de cette formation ?

Neuchâtel manque de personnes ayant des connaissances pointues en comptabilité internationale. Dans notre canton, la tradition est portée sur l'horlogerie, les machines et le secteur secondaire. Or il est nécessaire de s'ouvrir, car lorsque ce secteur est touché, il n'y a plus rien pour prendre le relais. Il s'agit à présent de créer un pôle d'excellence dans le domaine financier et fiduciaire, ainsi que d'amener une diversification au niveau du tissu économique.

Nous devons innover et attirer des entreprises, voire inciter des Neuchâtelois à créer leur propre boîte. Il ne s'agit pas de sacrifier le secteur secondaire, mais de développer de nouveaux concepts, pour faire face au monde qui change. A l'époque,

Philippe Suchard et Abraham Louis Breguet l'avaient déjà compris. Ils ont innové et ont rencontré un plein succès. A nous de suivre leur exemple

Créer une formation en anglais ne va-t-il pas encore ramollir l'engouement pour l'allemand, chez les élèves ?

L'allemand est l'une de nos langues nationales et il est important de maintenir son enseignement, bien sûr. Seulement dans le domaine de la finance, la plupart des entreprises, PME comprises, sont perpétuellement en contact avec le reste du globe pour leurs transactions et doivent communiquer en anglais. Le monde est devenu plus petit, plus global. Que l'on communique avec le Maroc, la Chine ou le Brésil, la langue commune est l'anglais. Le rêve espéranto s'est matérialisé par ce langage, en grande partie à cause de l'émergence des Etats-Unis, qui ont séduit tant de gens. En comptabilité, connaître les rudiments de la langue de Shakespeare ne suffit pas. Les termes techniques sont particuliers et certaines notions sont spécifiques à la comptabilité internationale.

> « Dans le monde de la finance, le rêve espéranto s'est matérialisé par l'usage de l'anglais.»

D'où est venue l'idée de lancer cette nouvelle filière en comptabilité ?

Il y a dix-huit mois, une réflexion est partie d'un problème que nous rencontrions continuellement : le débauchage de nos comptables par d'autres entreprises. En effet, lorsqu'à Stonehage nous engageons quelqu'un, nous devons le former plusieurs mois durant avant qu'il ne soit opérationnel. Lorsque le comptable est au point, les entreprises concurrentes s'intéressent à cette main-d'œuvre, car il n'y a pas d'école qui dispense ce type d'enseignement pointu dans la région. Pour remédier à ce problème, un groupe de travail, composé de représentants des Autorités et du secteur privé a été formé pour la mise en place d'un nouveau programme d'enseignement. Les choses pourraient aller relativement vite, car lors d'une séance que nous avons tenue récemment, le futur Conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, le Conseiller communal Alain Ribaux et différents responsables des écoles ont indiqué leur intention de faire avancer ce dossier.

Comment le projet va-t-il se matérialiser, concrètement ?

Les nouveaux cours en comptabilité pourraient déjà être dispensés dès septembre à l'Ecole de commerce pour commencer, puis à la Haute Ecole de gestion Arc. Les professeurs de comptabilité vont recevoir une formation et nous allons inviter de manière ponctuelle des spécialistes praticiens de différentes entreprises internationales, qui interviendront dans les écoles concernées. Pour sa part, Stonehage va envoyer certains de ses comptables dispenser des cours aux élèves. Elle proposera également des stages pour les étudiants. L'idée maîtresse du projet est de rapprocher l'académique de la pratique, de manière à fournir une formation qui corresponde d'avantage au monde réel de l'économie.

La crise économique a-t-elle un lien avec le lancement de ce nouvel enseignement ?

En effet, ce qui se passe dans le monde économique incite les entreprises à établir une stratégie bien précise. Mais il ne faut pas se laisser impressionner par les titres des journaux. Certes il y a une crise importante et certaines choses méritaient d'être restructurées. Or la finance est loin de disparaître. La gestion patrimoniale, par exemple, garde toute son importance. Seulement il ne faut pas se contenter d'être bons, nous devons être excellents.

Comment voyez-vous l'avenir de la finance au niveau international ?

Il y aura probablement une harmonisation fiscale internationale. C'est-à-dire que l'on verra une dimi-

nution des disparités d'imposition. Actuellement, par exemple, le taux d'imposition pour la succession en France est de 50%, alors qu'il se situe en Suisse entre 0 et 6%. Nous devons nous préparer à cette harmonisation, afin de rester les meilleurs au niveau de la qualité de nos services le moment venu. Nous avons une réelle carte à jouer. Le canton de Neuchâtel a un fort potentiel, de par sa qualité de vie et ses structures. A Genève ou Zurich, par exemple, tout est saturé.

Laure-Anne Pessina